



basketbretagne.com

## Point sur les Commissions

# Commission Basket Féminin

### Objectifs :

Dans un premier temps: Etat des lieux de la pratique Minimes Filles et Cadettes dans les championnats régionaux.

1. Pratique BBF en Bretagne, évaluation des dernières décisions prises.
2. Etudes des chiffres (licenciées féminines) minimes / cadettes en Bretagne, constat, propositions
3. Les championnats jeunes, les animations BBF, constats, propositions.
4. Mise en place d'une consultation des clubs par le biais d'une enquête via le net pour connaître, récapituler les problèmes qu'ils pensent rencontrer dans le développement de la pratique BBF.
5. Femme et Sport : Bilan et perspectives
6. Etudier les propositions et les actions mises en place par les autres ligues.

Stéphane PICCIOLI

# Commission Communication - Partenariat

### Les actions actuelles de ma commission :

1. Création du nouveau site de la Ligue
2. Consultations des partenaires existants pour partenariat sur l'annuaire, le site, le quatre pages
3. Insertion des partenaires dans l'annuaire
4. Réflexion avec Hans LHERMITTE sur le Beach Basket Breizh

### Les actions de l'année "mieux communiquer avec les clubs" :

1. Création d'une newsletter mensuelle sur le site (appel à toutes les commissions, rédaction, photos, vidéos, pubs)
2. Création d'un 4 pages trimestriel couleur

3. Recensement des matchs d'élite sur le site  
Affichage de coupures de presse, trouver correspondants locaux.

**Les actions "présence vers les clubs" :**

1. Présence de la commission sur tous les événements importants de la Ligue (stages, open, tournoi, coupe)
2. Réflexion sur la coupe de Bretagne afin de la dynamiser et de la médiatiser
3. Présentation de clubs sur le quatre pages ou sur le site.

Philippe VALLEE

## Commission Coupe de Bretagne

**Objectifs pour la saison à venir :**

- Organiser la Coupe de Bretagne saison 2008/2009
- Proposer pour la fin de saison 2008-2009 des scénarios permettant la refonte de la coupe de Bretagne afin de la rendre plus attractive pour les clubs.

**Les actions déjà programmées :**

- Démarrage de la compétition avec le 1<sup>er</sup> Tour pour les seniors le 14 septembre 2008 et entrée des équipes de PN et Nationale 3 en 1/16<sup>ème</sup> de finale le week-end du 3 janvier 2009. Concernant les cadets/cadettes 1/16<sup>ème</sup> de finale le week-end du 22 novembre 2008.
- Première convocation de la commission après la mi-octobre pour lancer le projet de refonte. Le souhait est qu'une grosse partie du travail de cette commission se fasse à partir d'échanges de mail.

Joseph HOUE

# Commission Jeunes et Esprit sportif



## Compte rendu réunion commission jeunes esprit sportif du 29 Septembre 2008 à Loudéac

Présents : Hans Lhermitte, Matthieu Crenn, Valérie Allio, Gérard Le Roux.

Excusés : Florent Dano.

- Accueil

Présentation des nouveaux membres de la commission : Valérie Allio et Gérard Le Roux.

- Bilan des actions des 4 dernières saisons :

<u>ACTIONS</u>	<u>BILAN</u>	<u>CAUSE</u>
Formation MBEL	Non réalisé	Manque de temps
Logo CJES	Réalisé	
Challenge du geste sportif	Réalisé durant 3 saisons puis abandonné	Mise en place d'un challenge identique de la FFBB
Challenge de l'esprit sportif	Réalisé	
Challenge du club formateur	Réalisée	Attention !! Mise en place d'un challenge identique de la FFBB
Interventions sur l'esprit sportif	Réalisé en formation de cadres et d'officiels	
Beach Basket Breizh	Réalisé	

- Actions de la commission sur les 4 années à venir.

Objectif N°1 : Promouvoir l'esprit sportif sur le basket breton.

Challenge de l'esprit sportif (Matthieu Crenn) :

Reconduite du projet à améliorer. En effet, les coachs et les officiels ont du mal à restituer leurs souvenirs du début de saison quand il faut voter pour le club le plus fair-play en fin de saison.

Une fiche de suivi de la saison va donc être créée pour que les officiels et les coachs puissent à la fin de chaque match apposer un commentaire sur plusieurs points :

- Accueil
- Relationnel
- Déroulement du match (Joueurs, coachs, public, arbitres, gestion des accidents,....)
- L'après match (pot, casse croûte, discussion,...)

A la fin de la saison, chaque équipe (coach + joueuse) et officiels pour voter pour le club le plus fair-play dans chaque catégorie.

*Matthieu doit récupérer toutes les adresses mail des entraîneurs des championnats Régionaux et des Officiels évoluant à ce niveau pour pouvoir leurs envoyer la feuille de suivi.*

**Récompense** : La banderole-fanion + matériel pédagogique

**Intervention sur l'esprit sportif** :

- Formation de cadres via l'EJ
  - Formation des officiels (cf P.Taffin)
  - Formation du joueur : OPEN Cadets, Minimes et Benjamins.
- 1<sup>ère</sup> intervention lors de l'OPEN Benjamins en Décembre 2008

**Objectif N2** : Répertorier les clubs formateurs en Bretagne et aider les clubs en perte de vitesse.

**Challenge du club formateur (Valérie et Florent)** :

Ce challenge est reconduit malgré la mise en place par la FFBB d'un challenge identique.

A noter que nous intégrons dans le barème ci-joint des points pour les clubs mettant en place des actions sur l'esprit sportif dans leur club (concours de dessins, exposition,...). Les clubs devront envoyer à la ligue une présentation de leur action pour que les points soient comptabilisés (article 22)

Mis à part le point ci-dessus les clubs n'ont aucune donnée à apporter, les membres de la commission se chargent de réaliser le classement en récoltant les informations via les CTS et le CTRA.

*Florent doit récupérer toutes les adresses mail des entraîneurs des championnats jeunes Régionaux et Nationaux pour pouvoir comptabiliser les points de l'article 23.*

**Objectif N3** : Promouvoir les nouvelles pratiques sur le sol breton.

**Projets « playground »** :

Tous les tournois de type 3X3 pourront être parrainés par la Ligue de Bretagne via la Commission Jeunes/Esprit Sportif en remplissant un dossier de reconnaissance du tournoi. Une dotation de récompenses sera prévue à cet effet.

La commission souhaiterait pouvoir s'impliquer plus sur ce sujet mais ne dispose à l'heure actuelle d'aucune personne ayant la disponibilité suffisante pour gérer cette pratique.

### Beach Basket Breizh (Hans et Gérard) :

Une réunion avec Philippe Vallée a permis de tracer les grandes lignes du projet 2008-2012 :

- Réduction du coût de l'opération
- Implication beaucoup plus importante des élus de la Ligue
- Dynamisme de communication à mettre au niveau de l'évènement
- Mise en place d'un partenariat fort (tournoi entreprises, nom du projet associé à une marque,...)

La commission est la recherche d'une personne pour gérer le blog du beach basket.

La commission souhaite que le Morbihan puisse être représenté à travers une étape lors de la prochaine édition du Beach Basket Breizh.

Les clubs ont reçu le dossier de candidature à renvoyer avant le 15 Octobre.

Une réunion du groupe de travail « Beach Basket » aura lieu le lundi 20 Octobre à 19H à la ligue.

## **CHALLENGE DU CLUB FORMATEUR DE JEUNES**

### REGLEMENT

Article 1 En partenariat avec l'AFEB, la ligue de Bretagne de Basket-Ball se propose d'organiser un challenge du club formateur de jeunes. Ce challenge est doté d'un trophée.

Article 2 Ce challenge concerne les clubs de la Ligue de Bretagne de Basket Ball

Article 3 La Ligue de Bretagne donne délégation à la commission jeunes et esprit sportif pour l'organisation et les décisions afférant à ce challenge.

Article 4 Il est bien entendu que ce challenge tend à évoluer afin d'offrir des interprétations techniques des clubs composant la ligue de Bretagne.

Article 5 Pour cette saison 2008-2009, quatre domaines sont retenus :

- ❶ la formation des joueurs(ses)
- ❷ la formation des entraîneurs
- ❸ la formation des officiels (arbitres, OTM)
- ❹ la formation par actions diverses

Article 6 Le challenge comptabilisera le nombre de points de chaque club obtenu dans les quatre domaines retenus.

Article 7 Seront déclarés vainqueurs les clubs qui auront obtenu le plus grand nombre de points.

Article 8 Tout club breton affilié à la FFBB est pris en compte dans les critères du challenge sauf avis contraire écrit de la part du club le refusant.

Article 9 Tout club qui aura un dossier disciplinaire lors de la saison 2008/2009 sera exclu du challenge par commission jeunes/esprit sportif.

### **FORMATION DU JOUEUR / DE LA JOUEUSE**

Article 10 1 point est attribué à une équipe inscrite en championnat régional ;  
1 point est attribué à une équipe inscrite finissant 8<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
2 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 7<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
3 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 6<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
4 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 5<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
5 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 4<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
6 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 3<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
7 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 2<sup>ème</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
8 points sont attribués à une équipe inscrite finissant 1<sup>ère</sup> dans la 2<sup>ème</sup> phase Elite ;  
4 points sont attribués à une équipe inscrite en département qui monte en championnat régional honneur pour la seconde phase.

*Le championnat benjamine région en 2<sup>nd</sup> phase sera considéré comme le championnat Elite.*

Article 11 5 points sont attribués à une équipe inscrite en Championnat de France Minimes M/F ou Cadets M/F 2<sup>ème</sup> division

7 points sont attribués à une équipe inscrite en Championnat de France Cadets M/F 1<sup>ère</sup> division

3 points sont attribués à une équipe qui se qualifie pour la poule « haute » en 2<sup>ème</sup> phase

Article 12 S'il n'y a pas de classement, la commission appliquera les critères du règlement sportif de la ligue relatif aux classements définitifs. Pour tout litige, la commission sportive sera consultée avant que la commission jeunes/esprit sportif ne tranche.

Article 13 1 point est attribué au club dont un jeune joueur est sélectionné en équipe Départementale  
2 points sont attribués au club dont un jeune joueur est présélectionné en équipe de Bretagne  
4 points sont attribués au club dont un jeune joueur est sélectionné en équipe de Bretagne

6 points sont attribués au club dont un jeune joueur est présélectionné en équipe de Zone

8 points sont attribués au club dont un jeune joueur est sélectionné au Camp Inter Zone

10 points sont attribués au club dont un jeune joueur est sélectionné au Camp National

12 points sont attribués au club dont un jeune joueur est admis au Centre Fédéral

Article 14 Pour tout litige, le conseiller technique sportif, responsable de la formation du joueur sera consulté avant que la commission jeunes/esprit sportif ne tranche.

### **FORMATION DE CADRES**

Article 15 2 points attribués au club ayant un entraîneur qui aura suivi toute la formation et l'évaluation Animateur

3 points sont attribués au club ayant un entraîneur qui aura suivi toute la formation et l'évaluation Initiateur

5 points sont attribués au club ayant un entraîneur qui aura suivi toute la formation et l'évaluation EJ

6 points sont attribués au club ayant un entraîneur qui aura obtenu l'EJ

- 7 points sont attribués au club ayant un entraîneur qui aura suivi toute la formation et l'évaluation ER
- 8 points sont attribués au club ayant un entraîneur qui aura obtenu l'ER
- 9 points sont attribués au club ayant un candidat à l'évaluation du Spécifique du BEES 1<sup>er</sup> degré
- 10 points sont attribués au club dont le candidat aura obtenu la partie Spécifique Basketball du BEES 1<sup>er</sup> degré
- 11 points sont attribués au club ayant un candidat à l'évaluation du BEES 2<sup>ème</sup> degré
- 12 points sont attribués au club dont le candidat aura obtenu la partie Spécifique Basketball du BEES 2<sup>ème</sup> degré

#### Article 16

5 points sont attribués au club dont le Breveté d'Etat met en place une formation et une évaluation « Animateur Club » dans son secteur (validation de la formation « Animateur Club » et de son évaluation par le CTS Responsable de la Formation des Cadres après le respect du cahier des charges avant le 15 mai 2009)

Article 17 S'il y a un quelconque litige, le conseiller technique sportif, responsable de la formation de cadres, sera consulté avant que la commission jeunes/esprit sportif ne tranche.

### **FORMATION DES OFFICIELS**

Article 18 4 points sont attribués au club présentant un officiel accédant au niveau région jeune  
6 points sont attribués au club présentant un officiel accédant au niveau région Ligue 2  
7 points sont attribués au club présentant un officiel accédant au niveau région Ligue 1  
8 points sont attribués au club présentant un officiel accédant au niveau région PN 1  
10 points sont attribués au club présentant un officiel accédant au niveau Championnat de France

Article 19 4 points sont attribués au club présentant une école d'arbitrage

Article 20 Pour tout litige, le conseiller technique régional arbitre, responsable de la formation des officiels, sera consulté avant que la commission « jeunes » ne tranche.

### **FORMATION PAR ACTIONS DIVERSES**

Article 21 10 points sont attribués au club ayant une école nationale de mini basket

Article 22 5 points sont attribués au club menant une action spécifique pour promouvoir l'esprit sportif dans son club (expo, concours de dessins,...). **Le club devra envoyer à la Ligue une présentation de son action.**

Article 23 1 point sera attribué au club qui propose 2 entraînements hebdomadaires à son équipe de jeunes évoluant en championnat de Bretagne ou de France.  
3 points seront attribués au club qui propose 3 entraînements hebdomadaires à son équipe de jeunes évoluant en championnat de Bretagne ou de France.  
6 points seront attribués au club qui propose 4 entraînements hebdomadaires à son équipe de jeunes évoluant en championnat de Bretagne ou de France.

Article 24 Pour tout litige, le secrétariat général de la ligue sera consulté avant que la commission jeunes/esprit sportif ne tranche.

Article 25 Le trophée sera conservé par le club l'ayant gagné trois fois de suite ou cinq fois. Il est donc remis en jeu chaque saison.

Article 26 Pour tout article non prévu au règlement, la commission jeunes et esprit sportif a autorité de décision finale.

Article 27 Tout club n'ayant pas fait acte de refus de participation à ce challenge, quinze jours après la date d'expédition (date de la poste faisant foi), accepte le présent règlement.

Article 28 L'envoi de participation est adressé à tous les clubs en conformité avec les statuts de la ligue de Bretagne de Basket Ball.

Article 29 Les clubs sont répartis en trois catégories :

- ceux de moins de 150 licenciés
- ceux de plus de 150 licenciés
- les ententes et unions

Article 30 Les points des ententes et unions correspondent à l'addition des points des différents membres de l'ententes ou unions.

Article 31 Les clubs vainqueurs sont récompensés par :

- une adhésion gratuite à l'AFEB donnant droit notamment aux revues PIVOT & PIVOTS JEUNES pour la saison 2009/2010
- un lot d'équipements pédagogiques

Hans LHERMITTE

## Commission Médicale

### POLE ESPOIRS

Les élèves de 1<sup>ère</sup> année du pôle ont tous des dossiers d'entrée à jour ; leur surveillance bi-annuelle commencera fin octobre 2008.

### ARBITRES

Les dossiers médicaux des arbitres de plus de 35 ans sont de mieux en mieux « régularisés »

### SURCLASSEMENTS

Pas de problème particulier concernant les surclassements si ce n'est de ne pas oublier de faire préciser, par le Président du club, le niveau de jeu (régional ou national....)

Christian COUSANCA

# Commission Salles et Terrains

## Compte rendu pour le Comité Directeur N°2 du 6 octobre 2008

Le Bureau n°1 a validé la composition de la CRST, sur proposition de son Président (voir annexe 1). La CRST sera la liaison entre Damien HENO (réfèrent fédéral) et les CDST des quatre départements. Nous pourrons compter sur les interventions ponctuelles de professionnels, de sociétés d'équipements sportifs de salles, à titre consultatif, représentés par :

B.FAGOT (Cammassport), S.LE COQ (Gerflor), B.DOLE (Envirosport), P.FRELIN (Bodet)

### TITRE I : Classement fédéral des salles et terrains de basket-ball

#### Article 1 - Classement fédéral

Le basket-ball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération française de basket-ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

### TITRE II : Caractéristiques des salles et/ou terrains, et leurs équipements Dispositions générales

#### Article 11 – Principe général

1. Toutes salles et/ou terrains et leurs équipements, afin d'être homologués et quelque soit le type de classement fédéral, doivent répondre aux caractéristiques générales définies dans le règlement officiel de basket-ball (code de jeu), sauf à ce que le chapitre II du titre II du présent règlement vienne apporter des modifications et/ou précisions complémentaires d'ordre spécial.

2. Les organisateurs des différentes compétitions peuvent également après accord de la CFST, dans leurs règlements, recommander des conditions particulières relatives aux salles et/ou terrains pour la participation à leurs compétitions (capacité minimum en spectateurs, revêtement du sol, niveau d'éclairage, etc...).

Ces deux articles, issus de l'annuaire officiel 2008-2009, sont des rappels, que toutes salles accueillant des compétitions de basket-ball, doivent avoir obtenues un agrément de la CFST.

#### Axes de travail de la CRST :

La situation actuelle, de l'ensemble des salles agréées par la CFST, des quatre départements est la suivante, pour les équipes engagées en championnats nationaux et régionaux :

CD-22		CD-29		CD-35		CD-56	
National	Région	National	Région	National	Région	National	Région
1salle/2 (50%)	1salle/8 (12,50%)	8 salles/8 (100%)	15 salles/15 (100%)	2 salles/6 (33%)	5 salles/19 (26%)	- - -	2 salles/7 (28,50%)
2 salles agréées/9 salles Soit 22%		18 salles agréées/18 salles Soit 100%		5 salles agréées/22 salles Soit 23%		2 salles agréées/7 salles Soit 28,50%	

Seul le Finistère présente l'intégralité des salles utilisées possédant un agrément pour chacune, les autres départements se situent entre 20 et 30%. Pour plus de précisions, je vous propose de consulter les différents tableaux qui permettent cette analyse (annexe 2 et 3).

Concernant les championnats Ligue, le tableau ci-dessous détaille les salles agréées par rapport aux différents championnats régionaux par département :

CD-22					CD-29				
PNF	LR1M	LR2M	LRF (A)	LRF (B)	PNM	PNF	LR1M	LR2M	LRF (B)
0 salle/2 0%	0 salle/4 0%	1 salle/1 0%	1 salle/2 50%	0 salle/1 0%	5 salles/5 100%	5 salles/5 100%	2 salles/2 100%	3 salles/3 100%	8 salles/8 100%
1 salle agréée FFBB/8 salles (12,5%)					14 salles agréées FFBB/14 salles (100%)				

CD-35					CD-56				
PNM	PNF	LR1M	LR2M	LRF (A)	PNM	PNF	LR1M	LR2M	LRF (B)
2 salles/5 40%	1 salle/4 25%	1 salle/4 25%	1 salle/6 16%	2 salles/9 22%	1 salle/2 50%	0 salle/1 0%	0 salle/2 0%	0 salle/2 0%	1 salle/3 33%
5 salles agréées FFBB/19 salles (26%)					2 salles agréées FFBB/7 salles (29%)				

Nous constatons que 4 salles (3 en CD35 ; 1 en CD56) pour la PNM ne sont pas agréées.

L'objectif de cette première saison pour la CRST sera de mettre à jour les agréments pour la PNM, et si cela est possible enchaîner par la PNF, au nombre de 6 (2 en CD22 ; 3 en CD35 ; 1 en CD56).

J'attire l'attention des Présidents des CDST sur un point important concernant la décision pour les salles dont le sol sportif doit être refait. En effet en prévision de nouvelles règles à venir, notamment la ligne des 6,25m. qui passera à 6,75m, il est important de sensibiliser les décideurs, que le terrain principal doit mesurer **28x15m**, (comme pour une salle neuve).

La CRST ne bénéficiant pas de budget pour cette saison, je propose que lors d'envoi des dossiers au secrétariat de la Ligue, chaque Comité adresse un exemplaire de celui-ci par e-mail. Un fichier « Word » sera mis à leur disposition, ce qui permettra de réduire les frais d'envoi, des dossiers réexpédiés au Président de la CRST. Chaque CDST poursuit le contrôle les installations de son département et propose sa décision pour un agrément en H1, H2 ou H3. La CRST donnera son avis qui sera validé par la Secrétaire générale, avant tout acheminement à la CFST.

En unissant nos efforts, nous pourrions proposer à court terme des salles avec des équipements sportifs comme le recommande le règlement fédéral, pour la sécurité et le confort des joueurs, dirigeants et spectateurs.

Président de la  
Commission Régionale Salles & Terrains  
Jean-Pierre Vaillant

# COMMISSION RÉGIONALE SALLES & TERRAINS

## Composition de la commission :

Président : Jean-Pierre VAILLANT (CD-29)  
Assisté de : Jean-Pierre LEFEVRE (CD-35)

### Membres :



CDST-22  
René HENRY



CDST-29  
JP VAILLANT



CDST-35  
JP LEFEVRE



CDST-56  
Albert LE BRETON



Référent fédéral : Damien HENO

### Intervenants extérieurs :



Pierre FRELIN



Benoît FAGOT



Benoît DOLE



Sylvain LE COQ

## Axes de travail :



Création d'une ligne CRST sur le site Internet



Par CD, établir un tableau de salles par rapport aux différents championnats



Etude des données de la CPST sur le site de la FFBB par FBI web



Préparation aux nouvelles règles FIBA et questions diverses



Analyse de statistiques nationales des agréments des salles

### Classement par championnats

LIGUE PROFESSIONNELLE				
	CLUBS	SALLES	AGREMENTS	
PROB	29	Etendard de Brest	Salle M. Cerdan	H3
	29	UJAP de Quimper	Salle M.Gloaguen	H3

Championnats NATIONAUX				
	CLUBS	SALLES	AGREMENTS	
NF1	29	Pleyber-Christ BC	Salle J.Coulon	H2
	35	Avenir de Rennes	Salle Colette Besson	N-Référencé
NM2	22	Saint Briec Basket	Salle Stérédem	FFBB
	35	Aurore de Vitré	Salle de Sports	H3 (sol synthétique)?
NF2	29	Etoile St Laurent de Brest	Salle de La Brasserie	H2
	35	Avenir de Rennes 2	Salle Colette Besson	N-Référencé
NM3	29	Brest Basket 29	Salle Javouhey	H2
	29	UJAP de Quimper	Salle M.Gloaguen	H3
	35	Avenir de Rennes	Gymnase Abbé Peignard	N-Référencé
	35	Rennes CPB Basket	Salle Trégain	N-Référencé
	35	Rennes Patro Association	Espace des 2 Rives	H2
	35	Drapeau de Fougères Basket	Salle Justy	N-Référencé
NF3	22	U.St Briec-Poufragan Basket	Salle Hélène Boucher	N-Référencé
	29	B.C.Léonard-St Pol de Léon	Salle de Santec	H1 (+Dérrogation FFBB)
	29	Etoile St Laurent Brest	Salle de La Brasserie	H2
	35	Rennes Patro Association	Espace des 2 Rives	H2

PN - PRENATIONALE					
	CLUBS	SALLES	AGREMENTS		
PNM	29	AS Ergué Armel	Salle Thépot	FFBB	
	29	Brest Basket 29	Salle Javouhey	H2	
	29	EO Landerneau	Salle Houardon	H2	
	29	Gars du Reun-Guipavas	Salle du Cdt Challes	H2	
	29	US Concarneau	Salle du Porzou	H2	
	35	Aurore de Vitré 2	Salle de la Poulrière	N-Référencé	
	35	Avenir de Rennes 2	Salle Abbé Peignard	N-Référencé	
	35	Betton CS	Complexe Sportif La Touche	N-Référencé	
	35	Chartres de Bretagne	Salle OS R Berranger	H1 (panne aux bois)?	
	35	Monfort BC Basket	Salle Cosec	H1R	
	56	CEP Lorient	Salle Brisset	N-Référencé	
	56	Club Hennebontais	Gymnase Kerihouais	H1R	
	PNF	22	Lannion Trégor Basket	Salle IUT	N-Référencé
		22	Tréguex BC	Salle du stade Launay	N-Référencé
29		EO Landerneau	Salle Houardon	H2	
29		EBQC-Quimper	Salle Thépot	FFBB	
29		Gars du Reun	Salle du Cdt Challes	H2	
29		Pleyber-Christ Basket Club 2	Salle J.Coulon	H2	
29		US Concarneau	Salle du Porzou	H2	
35		Argentré (Les Jeunes)	Salle OS	N-Référencé	
35		Aurore de Vitré	Salle des Sports	H3 (sol synthétique)?	
35		Illet BC	Salle OS	N-Référencé	
35		St Malo CJF	Salle Rocabey	N-Référencé	
56		ES St Avé	Salle Municipale	N-Référencé	



# LIGUE DE BRETAGNE

Commission Régionale Salles & Terrains

Annexe 3

## Classement par salles



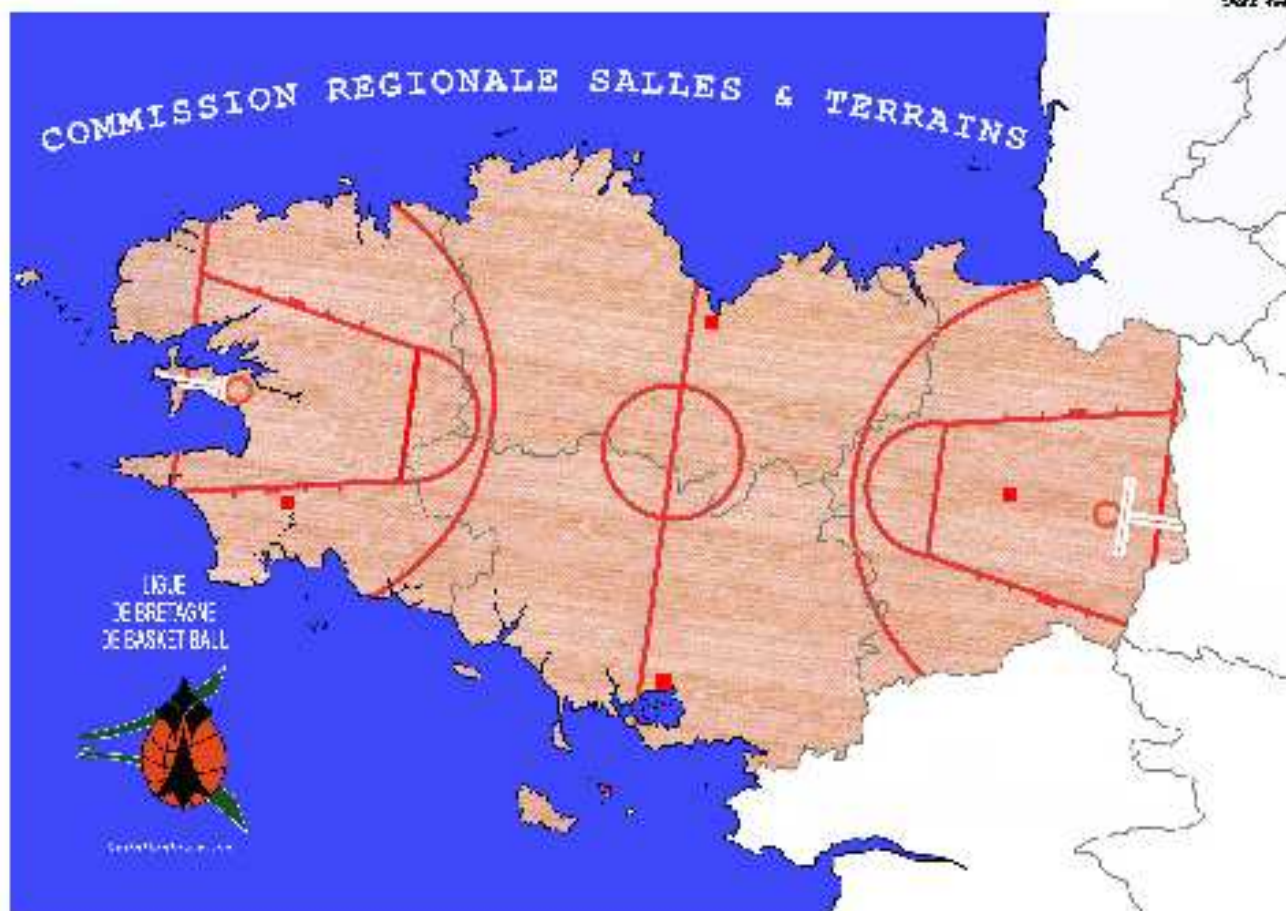
SALLES	COMITE DES CÔTES D'ARMOR		CD 22
	CLUBS	AGREMENTS	CHAMPIONNATS
Salle Stérédern	Saint Briec Basket	FFBB	NM2
Salle Hélène Boucher	U.St Briec-Ploufragan Basket	N-Référencé	NM3
	Al St Briec		LR1M
Salle IUT	Lannion Trégor Basket	N-Référencé	PNF
Salle du stade de Launay	Tréguex BC	N-Référencé	PNF
	Tréguex BC		LR1M
Salle Municipale	Langueux BC	N-Référencé	LR1M
	Langueux BC		LRF (poule A)
Salle de Sports	St Briec Basket 2	N-Référencé	LR1M
Salle du Haut Champ	Al Ploufragan	N-Référencé	LR2M
Salle du Lycée Chaptal	U.St Briec-Ploufragan Basket	H1 (panneaux composites) ?	LRF (poule A)
Salle non référencée	ABC Guingamp	N-Référencé	LRF (poule B)
<b>Total salles : 9</b>	<b>Total Equipes : 12/8 clubs</b>	<b>Total : 2/9 22%</b>	<b>7 championnats</b>

SALLES	COMITE DU FINISTERE		CD 29
	CLUBS	AGREMENTS	CHAMPIONNATS
Salle M. Cerdan	Etendard de Brest	H3	PROB
Salle M. Gloaguen	UJAP de Quimper	H3	PROB
	UJAP de Quimper-1		NM3
	UJAP de Quimper-2		LR1
Salle J. Coulon	Pleyber-Christ BC	H2	NF1
	Pleyber-Christ BC 2		PNF
Salle de La Brasserie	Etoile St Laurent de Brest	H2	NF2
	Etoile St Laurent de Brest-2		NF3
Salle de Santec	B.C.Léonard-St Pol de Léon	H1 (+Dérivation FFBB)	NF3
Salle Javouhey	Brest Basket 29	H2	NM3
	Brest Basket 29-2		PNM
Salle Thépot	AS Ergué Armel	FFBB	PNM
	EBQC-Quimper		PNF
	EBQC-Quimper-2		LRF
Salle Houardon	EO Landerneau	H2	PNM
	EO Landerneau		PNF
	EO Landerneau-2		LR2M
	EO Landerneau-2		LRF
Salle du Cdt Challes	Gars du Reun-Guipavas	H2	PNM
	Gars du Reun-Guipavas		PNF
	Gars du Reun-Guipavas-2		LRF
Salle du Porzou	US Concarneau	H2	PNM
	US Concarneau		PNF
Salle G.Vigier	PL Sanquer Brest	H1R	LR1M
Salle OS	AZ Ploudalmézeau	H1R	LR2M
Salle du Cran 1	Gouesnou Basket	H2	LR2M
Salle de Kéralan	AL Plouzané	H1R	LRF
Salle du Forestou	AS Guelmeur Brest	H1R	LRF
Salle de Kerdrel	Bleuets de Guilers	H1R	LRF
Salle Ménez Crenn	Plouarzel BC	FFBB	LRF
Salle de Coatelan	Plouigneau-Plourin BC	H1R	LRF
<b>Total salles : 18</b>	<b>Total Equipes : 31/19 clubs</b>	<b>Total : 18/18 100%</b>	<b>10 championnats</b>

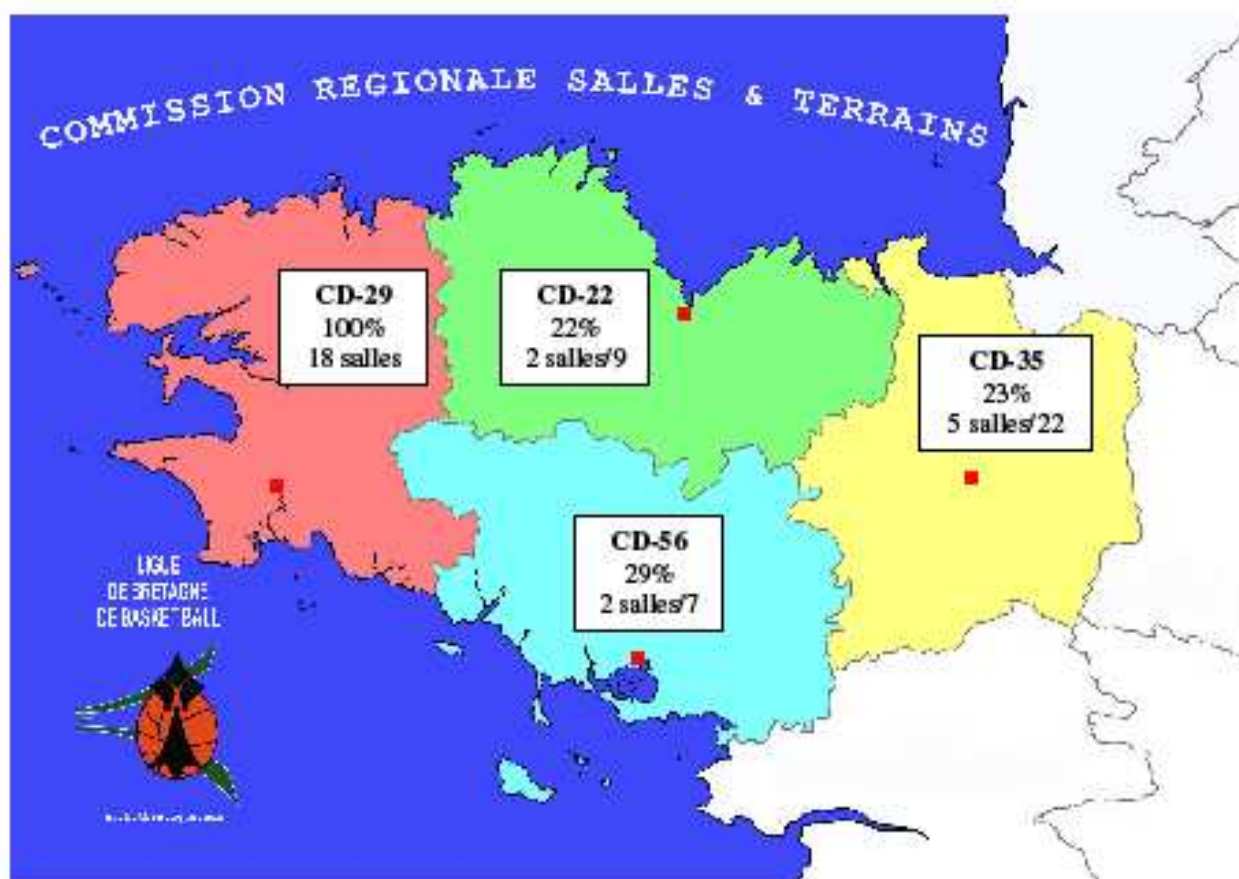


# LIGUE DE BRETAGNE

## Commission Régionale Salles & Terrains



Nombre de salles agréées par Comité



# Commission Sportive

## DÉBUT DE SAISON

Effectif de la commission sportive: 4 personnes + Éric Monlibert

Difficulté pour trouver des personnes pour compléter la commission. (encore un refus aujourd'hui)

Quelques remarques de clubs dont l'horaire des rencontres cadets-cadettes le dimanche à 15h30 leur pose beaucoup de problème.

La charge est importante comme tous les Débuts de saison (vérification des qualifications et le contrôle des brûlés)

## LES OPENS

Ils se sont déroulés le dimanche 14 septembre.

Un très grand merci aux clubs supports - QUEVEN - GUIDEL - LANGUEUX - TREGUEUX et YFFINIAC grâce à qui ces manifestations ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

En place depuis 3 saisons maintenant, ils permettent de rassembler toutes les équipes d'un même championnat.

Le tee shirt du championnat régional 2008/2009 a été remis à toutes les équipes.

**Open minimes garçons:** 12 équipes

Lieu: Guidel (3 salles)

Arbitrage couvert par la CRAMC. (stage de début de saison à Ploemeur)

Classement:

- 1 – Étendard de Brest
- 2 – Union de la Baie
- 3 – UCK NEF Vannes
- 4 – UJAP Quimper
- 5 – Rennes PA
- 6 – Entente AGL/Drapeau/Luitré
- 7 – U.B.P.Vitré
- 8 – GDR Guipavas
- 9 – CJF Saint Malo
- 10 – F.O.L.C. Lorient Ouest
- 11 – B.U.Pacé Avenir de Rennes
- 12 – AL Plouzané

**Open minimes filles:** 14 équipes présentes (12 régions+2 chp de France )

Lieu: Quéven (2 salles)

Arbitrage couvert par la CRAMC.

Classement:

- 1 – Avenir de Rennes
- 2 – ES Saint Avé
- 3 – Union Saint Briec/Ploufragan
- 3 – CO Pacé

Équipes non-classées :

Entente CEP/ASAL/Caudan

E.B. Quimper Cornouaille

GDR Guipavas  
Étoile Saint Laurent de Brest  
Morlaix Saint Martin  
Lannion Trégor Basket  
U.B.P Vitré  
Brest Basket 29  
Pleyber-Christ BC

Entente Plouzané/Saint Renan

Remarques: Avec 14 équipes et 2 salles, le planning n'a pas été respecté. Beaucoup de match de classement n'ont pas eu lieu.

Il faut néanmoins retenir l'organisation sans faille du club de Quéven.

**OPEN cadets**: 9 équipes présentes sur 12.

Pour diverses raisons, le CS BETTON, l'ASPTT de Rennes et l'EBQC ne se sont pas déplacés

Il conviendra de rappeler à tous les clubs les règles de participation sur les championnats jeunes et plus particulièrement à l'ASPTT de Rennes.

Lieu: Languieux et Trégueux (2 salles)

Arbitrage: le matin assuré par les clubs présents.

l'après-midi couvert par la CRAMC

Classement:

- 1 – Brest Basket 29
- 2 – Entente AGL/Drapeau/Luitré
- 3 – GDR Guipavas
- 4 – Étendard de Brest
- 5 – Union de la Baie
- 6 – Lannion Trégor Basket
- 7 – AL St Briec
- 8 – UCK NEF Vannes
- 9 – Rennes PA

Remarques: Le matin, l'arbitrage des jeunes joueurs n'a pas toujours été à la hauteur du niveau de jeu.

Bon accueil de la part des deux clubs organisateurs.

**Open cadettes**: 12 équipes présentes sur 12.

Lieu: Yffiniac (2 salles)

Arbitrage: toute la journée, l'arbitrage à été assuré par les clubs disputant l'open.

Classement:

- 1 – Avenir de Rennes 2
- 2 – Brest Basket 29
- 3 – Entente AGL/Drapeau/Luitré
- 4 – Étoile Saint Laurent de Brest 2
- 5 – Rennes CPB Basket
- 6 – Entente St Thégonnec/Pleyber-Christ
- 7 – Union de la Baie
- 8 – Rennes PA
- 9 - Morlaix Saint Martin
- 10 – E.B. Quimper Cornouaille
- 11 – GDR Guipavas 2
- 12 – Union Basket Lorient

Remarques: aucun problème particulier.

excellente organisation du club d'Yffiniac sous la houlette de Valérie ALLIO

**Open Benjamins et Benjamines** : il est programmé le week-end des 21 et 22 décembre.

# Commission Technique

## COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DE REVALIDATION N°1

**Date et lieu** : Le samedi 13 septembre 2008 dans le cadre du Trophée du Golfe (Tournoi Pro B) au gymnase de l'UCKNEF de Vannes (56).

**Intervenants et thèmes abordés** :

- Jacky PERIGOIS (BE2, Entraîneur UJAP Quimper Pro B)

**Thème** : Les défenses sur Pick and roll.

-Patrick TAFFIN (Conseiller Technique Bretagne Arbitres)

**Thème** : Les nouvelles règles 2008.

- Alain JARDEL (Ancien entraîneur national équipe seniors filles de 1996- 2005), champion d'Europe 2001).

**Thème** : Le tir extérieur et son enseignement.

**Observation des rencontres du Trophée du Golfe** : (U.J.A.P Quimper, Etendard de Brest, C.S.P Limoges et Boulazac Dordogne.

**Public** : 173 entraîneurs présents des niveaux nationaux, régionaux et départementaux répartis en :

**15 entraîneurs non diplômés.**

**30 Animateurs / Initiateurs / Entraîneurs Jeunes-Juniors.**

**86 Entraîneurs Régionaux.**

**42 Brevetés d'Etat.**

Les **158** Entraîneurs présents venaient des départements suivants :

Côtes d'Armor : **23**

Finistère : **45**

Ille et Vilaine : **56**

Morbihan : **34**

**Nombre de clubs représentés à l'occasion de cette Journée Régionale de Revalidation (J.R.R) : 52**

**Commentaires** :

Cette Journée de Revalidation Régionale (J.R.R) entrant le cadre des directives fédérales au niveau de la D.T.B.N et de la Ligue de Bretagne qui se doivent d'organiser la formation permanente pour les entraîneurs diplômés. La participation à cette journée a donc

permis de valider les cartes des entraîneurs FFBB présents évoluant en championnat régional Bretagne et en championnat de France Jeunes pour la saison 2008 - 2009.

La Journée de Revalidation Régionale (J.R.R N°1) s'est vraiment déroulée dans un bon état d'esprit et l'idée de réaliser une J.R.R à Vannes en partenariat avec le club de l'U.C.K.N.E.F de Vannes à l'occasion du Trophée du Golfe a été vraiment une bonne idée.

Nous tenons à souligner ici la qualité des intervenants et nous les remercions sincèrement.

Nous remercions également le **Président de l'U.C.K.N.E.F de Vannes Basket-ball**, Monsieur LE DANVIC Jean Luc (qui a mis à disposition ses structures, ses éducateurs et son équipe de bénévoles), **les membres de l'E.T.R Bretagne, l'AFEB Bretagne** qui ont permis de réaliser un excellent rassemblement d'entraîneurs et ont contribué à la réussite de cet évènement.

On peut regretter cependant qu'il n'y ai pas eu de couverture au niveau de la presse écrite pour annoncer ce colloque d'entraîneurs malgré les mails expédiés.

Nous avons noté quelques commentaires ci-dessous qui permettront d'améliorer l'organisation des prochaines J.R.R :

- Nécessité de s'appuyer sur le matériel de la Ligue de Bretagne (vidéo projecteur, appareil photo).
- Il serait souhaitable d'acheter un micro cravate (compatible avec toute les sons de façon à l'utiliser quelque soit le gymnase) et un caméscope propre à la formation des cadres pouvant servir non seulement lors des colloques d'entraîneurs mais aussi pour les stages de formation d'entraîneurs.
- Les préinscriptions pour ce colloque ont permis de bien gérer les inscriptions mais un nombre important d'entraîneurs ne s'étant pas inscrits et arrivant 15 minutes avant l'ouverture nous ont « donné quelques suées ».

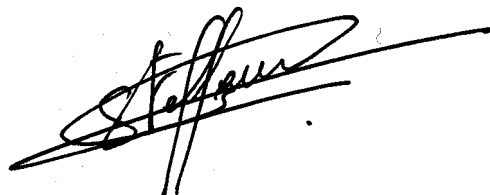
La J.R.R N°2 se déroulera le samedi 4 avril 2009 (l lieu à déterminer à ce jour).

**Erwan KERVELLA**

**DENIS STEFFANUT**

Responsable Formation Cadres

Conseiller Technique Sportif



# C.R.A.M.C

KERDONCUFF Jean-Jacques  
Président CRAMC Bretagne

Brest le 23 / 09 / 08

## **CR de la réunion de CRAMC du 22 septembre 2008 à Saint-Brieuc**

Présents : PASQUIER Mireille ; PROVOST Véronique ; PETIT Morgane ; CAILLET Amélie  
PERRIN René ; LESIEUR Roland ; OURHANT David ; ANGER Stéphane ;  
TAFFIN Patrick, KERDONCUFF Jean-Jacques ; HUMO Michel

Excusés : COSQUER Jean

Invitées : PALIN Jacqueline ; COCHENNEC Marylise

Début de la réunion 19H30

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour est revu en raison des problèmes du manque d'arbitres évoluant sur les divisions régionales. Il fallait débattre du sujet et essayer de trouver une solution pour la proposer au Comité Directeur de la ligue. J'ai donc demandé à Mme PALIN Présidente de la ligue et à Marylise COCHENNEC Secrétaire Générale de bien vouloir participer à cette réunion ce qu'elles ont accepté vu la gravité du sujet.

Jacqueline PALIN explique que le Comité Directeur de la Ligue en réunion le 6 octobre sera amené à se prononcer sur les décisions à prendre quant aux désignations des arbitres sur les rencontres de la saison 2008/2009. Au delà de l'état des lieux qui va être fait ce soir, la prise de conscience de tous sur la situation actuelle est nécessaire afin de bien en définir les causes et permettre de proposer des solutions dans l'intérêt général du Basket.

Jean Jacques KERDONCUFF explique la situation :

### **Problème de l'arbitrage sur désignation ligue**

Tout d'abord un constat :

- 1/ il manque environ une trentaine d'arbitres pour un fonctionnement normal sur la ligue
- 2/ la disparité géographique dans la répartition des arbitres et des équipes engagées en région (un exemple flagrant le CD 22 il y a 4 arbitres de niveau PNM et aucune équipe dans le département déplacement chaque WE coût important)
- 3/ la disponibilité partielle des arbitres car globalement la moitié sont joueurs ou entraîneurs, ce qui entraîne de grosses difficultés pour pouvoir les désigner
- 4 / l'effet pervers de la charte en mettant le curseur des divisions à désignations à un certain niveau sans l'imposer à toutes les divisions. Il y a eu un désengagement de ces clubs non concernés par cette dernière dans la formation arbitre (cela représentait environ 25 à 30 % du vivier alimentant les CDAMC et par conséquent la CRAMC

Nous nous trouvons donc à un tournant. Il est clair aujourd'hui que dans la situation actuelle, la CRAMC ne pourra pas d'une part couvrir tous les matchs pendant la saison. Par ailleurs, le coût lié au problème géographique de la non concordance équipes/ arbitres sera très élevé. (déplacement hors département à de nombreuses occasions suivant le département)

Le constat est le même en Zone qui demande plusieurs arbitres supplémentaires pour couvrir le Championnat de France Un gros travail est à faire par les clubs, comité, ligue et Fédération, et tout le monde doit travailler dans le même sens car personne ne pourra s'en tirer tout seul c'est un travail de toute une équipe ayant envie d'oeuvrer pour le bien du basket et de l'arbitrage en particulier sujet de notre réunion d'aujourd'hui.

Il est décidé d'établir au plus vite une photo de la situation actuelle afin de visualiser la situation club/niveau/arbitres. Ce tableau permettra de visualiser le manque d'arbitre par club et sera publié. Il faudra bien que pour jouer à un niveau CF les clubs aient les arbitres correspondants tout comme en région ou en département (voir l'obligation en points suivant le niveau d'évolution sur une ancienne charte)

### Quelles décisions prendre

#### A court terme et pour cette saison :

1/ financière ? Cela n'est pas juste ce ne sont pas obligatoirement les clubs qui ne forment pas d'arbitres qui seraient sanctionnés.(pas envisageable pour la saison on ne change pas les données financières en cours de saison)

2 / Ne pas désigner sur les matchs internes aux départements qui n'ont pas leur quota (risque de gros soucis surtout sur les derbys) pas envisageable non plus

Rappel du principe de la péréquation des frais d'arbitrage : mutualisation entre toutes les équipes d'une poule. Cette péréquation est réglée intégralement par les clubs

#### Réflexion à mener pour les prochaines saisons

3 / faudra – il interdire l'accession aux équipes qui n'ont pas les arbitres en rapport avec le niveau de la division à laquelle elle accède ?

4 / faudra – t il interdire l'accession aux équipes du département qui n'a pas son quota d'arbitres ?

Suite à ce débat il a été demandé aux CDAMC si dans un premier temps si elles pouvaient, ( tout en sachant que le problème du nombre d'arbitres est aussi un souci pour chaque CDAMC c'est le vivier de départ qui manque), fournir quelques arbitres. Voici pour le moment ce que ces dernières peuvent proposer :

CD 22 : réponse en fin de mois

CD 29 : proposition sous réserve d'acceptation des intéressés 6 en seniors et 5 en Jeunes ligue

CD 35 : Proposition de 4 à 5 en seniors et 0 en jeunes ligue

CD 56 : Proposition de 2 en seniors et 2 en Jeunes ligue

Cet apport d'une douzaine d'éléments va résoudre quelques problèmes mais pas tous. Il est décidé en accord avec les présidents de CDAMC de couvrir au maximum en fonction des moyens humains et de l'enveloppe financière qu'il convient de respecter globalement. Quand le nombre d'arbitres ne sera pas suffisant sur un WE il y aura des matchs non couverts. La procédure pour prévenir de cet état de fait sera prise en compte par la ligue et les clubs concernés seront avertis. (le répartiteur faisant ses désignations à environ J-24 il est je pense possible de prévenir à J-15 sauf indisponibilité de dernière minute des officiels, les clubs du manque d'arbitre sur la rencontre)

Marylise COCHENNEC prépare ce mode d'information en direction des clubs afin de prévenir de la non désignation des arbitres ou officiels de table.

**La formation des arbitres est l'affaire de tous. Il convient aussi de travailler pour la progression des officiels vers leur meilleur niveau. Si couvrir les désignations est une des missions importantes des commissions d'arbitres, la formation des officiels et leur accompagnement vers les niveaux supérieurs restent une des missions essentielles de ces mêmes commissions.**

Débat fort animé où tous ont évoqué la nouvelle charte. Le fait de ne plus intéresser les clubs ayant leur équipes dans des divisions sans obligation nous a privé d'un apport d'arbitres de 30%. La formation arbitre étant d'une évidence une mutualité sans équivoque entre les clubs, comme CDAMC vers CRAMC et de la CRAMC vers la zone, car nous ne formons pas pour nous mais pour le voisin au niveau club et en perfectionnement pour les CDAMC et CRAMC pour le niveau supérieur.

Tout ce débat sera dans peu de temps reporté vers les OTM. Il est difficile également de désigner en Ligue et CF. L'absence de charte est pour beaucoup dans ce futur problème (le manque de candidats OTM cette année est bien mis en évidence par la CDAMC 35)  
La mise en place d'une charte OTM est URGENTE

#### **Mise au point des fonctions de chacun au sein de la CRAMC :**

Conforme aux attributions définies antérieurement pas de question particulière des membres de la commission. Chacun connaît donc ses fonctions pour la saison.

#### **Réactualisation des groupes Arbitres / OTM suite aux stages**

Présenté par le CTRA les quelques rectificatifs ont été effectués en présence des 4 CDAMC et les tableaux en PJ sur les remises à disposition ou évolution ont été entérinés par les 4 Présidents de CDAMC et moi-même

#### **Mise à jour des Correspondants CDAMC**

Le CD 29 et 56 ont renseigné le tableau. Stéphane ANGER expédiera celui du CD 35 dans la semaine. Michel HUMO, CD 22 ayant dû s'absenter pris par une autre réunion n'a pas eu l'information. Jean Jacques KERDONCUFF prend donc contact avec lui pour qu'il l'envoie

#### **Les besoins matériels par poste**

Tout est OK pour tous les membres de la CRAMC pas de demandes particulières

#### **Actions à mener en priorité**

Evaluation de certains arbitres non vus la saison dernière

Evaluation aussi de certains OTM

Relancer les écoles d'arbitrage

Date de réunion arbitre CF pour évaluation ligue (lieu à choisir en fonction des réponses)

#### **Questions diverses**

-Demandes des Présidents de CDAMC : lors des montées ou descentes d'officiels que la fiche

de l'officiel soit communiquée aux CDAMC (jusqu'à présent seul l'intéressé recevait la fiche). Le CTRA fera le nécessaire vers les CDAMC

- Recyclage Zone des formateurs labellisés : choix de la date par la responsable Zone, Carole DELAUNAY.

- Rencontres cadets et cadettes du dimanche après midi : permettre aux jeunes joueurs arbitres d'officier le samedi d'une part, et augmenter le potentiel de désignation avec une journée de championnat étendue
- Possibilité de prendre des OTM départementaux sur des rencontres ligue dans la mesure où ceux-ci ne sont pas pris par leur CDAMC (accord des CDAMC 35 et 56 le Cd 29) Pour le CD 22, Michel HUMO absenté pour raison d'une autre réunion au moment de cette demande Jean Jacques KERDONCUFF prend contact avec lui)
- Suite à la discussion sur le recyclage CF à Ploemeur il semble que certains n'aient pas bien compris le message ( il ne s'agit en aucun cas de sanction mais d'émulation) un courrier sera envoyé à tous les arbitres du CF pour précisions.
- Demande du tableau d'équivalence pour passer OTM (arbitre vers OTM). La demande sera faite à Jacques DENEUX en réunion des Présidents de CRAMC le WE prochain à Paris

Fin de réunion 22h00



ERROR: undefined  
OFFENDING COMMAND: eexec

STACK:

/quit  
-dictionary-  
-mark-